ANNEXE 1: BULLETINS DE SOUSCRIPTION



DES CEUDS - SAISON 2020								
Nom:Té				ohone :				
Correspondant :							(FE	
E-mail (obligatoire):							(vělo)	
Adresse :							VCIO	
Code postal :	Ville :							
N° Affiliation Fédération (c	bligatoire):							
Bulle	etin N° 1 : Ass	uranc	e des Remorques	1) et des vélo	s pen	dant leurs transpo	rts	
			1			2		
Marque de la remorque								
Année de fabrication								
Immatriculation si PTAC >	· 500 kg							
Valeur de la remorque								
Capacité en nombre de ve	élos							
			Montant de garantie	Cotisation de vélos + 1 rem		Supplément par remorque à partir de la 2 ^e remorque		
			3 000 €	40 €		25 €		
			5 000 €	50 €		30 €		
			7 500 €	60 €		35 €		
			10 000 €	65 €		40 €		
			15 000 €	75 €		45 €		
Valeur des remorques			20 000 €	85 €		50 €		
dont vous êtes	Valeur des vé	élos	25 000 €	90 €		55 €		
propriétaire			30 000 €	95 €	60 €		Total cotisation 1	
+	=				+	x €=		

En cas de sinistre : Application d'une franchise de 80 € par remorque endommagée et 40 € par vélo endommagé.

11 600 €

Les garanties prennent effet à compter de la réception par l'assureur du bulletin de souscription, accompagné du règlement correspondant, et cesseront de produire leurs effets le 31/12/2020. Elles seront automatiquement maintenues jusqu'au 01/03/2021 sous réserve du renouvellement de l'affiliation du Club à la Fédération et du paiement de la cotisation correspondante.

75 €

Bulletin N° 2 : Assurance des vélos en dehors de leur transport

	1	2	3
Année d'achat			
Valeur d'achat			
Marque			
N° de cadre			
Couleur			



120 €

Âge du vélo	Valeur d'achat du vélo et de ses accessoires	Coefficient	Garantie Dommage seule	Garantie Dommage + Vol	Cotisation
Exemple : 2 à 3 ans	3 000 €	x 0,85	x 2,5 %	ou x 5 %	127,50 €
< 1 an		x 1	x 2,5 %	ou x 5 %	
1 à 2 ans		x 0,92	x 2,5 %	ou x 5 %	
2 à 3 ans		x 0,85	x 2,5 %	ou x 5 %	
3 à 4 ans		x 0,78	x 2,5 %	ou x 5 %	
4 à 5 ans		x 0,72	x 2,5 %	ou x 5 %	
5 à 6 ans		x 0,66	x 2,5 %	ou x 5 %	
> 6 ans		x 0,60	x 2,5 %	ou x 5 %	
				Total cotisation	

Montant de garantie : à concurrence de la valeur d'achat diminuée d'une vétusté de 8 % par an (maximum 70 % plafonné à 10 000 €). Une franchise de 80 € est appliquée en vol et en dommage.

Les garanties prennent effet à compter de la réception par l'assureur du bulletin de souscription, accompagné du règlement correspondant, et cesseront de produire leurs effets le 31/12/2020. Elles seront automatiquement maintenues jusqu'au 01/03/2021 sous réserve du renouvellement de l'affiliation du Club à la Fédération et du paiement de la cotisation correspondante.

Date : S	ignature
----------	----------

À renvoyer au Cabinet GOMIS-GARRIGUES 17 boulevard de la Gare 31500 Toulouse avec votre règlement par chèque à l'ordre d'Allianz

(1) dont vous êtes propriétaires

N° Orias: 07/020 818 - 08/045 968 ACPR: 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires directement impliqués dans votre contrat. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des dispositions spécifiques pour assurer la protection complète de vos données. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre dossier. Au terme de celui, celles-ci sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) pour toute information ou contestation (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire :

- par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr,
- par courrier à l'adresse Allianz Informatique et Libertés Case courrier S1805 1 cours Michelet CS 30051 -92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales perso	nnalisées du Groupe Allianz	☐ Oui ☐	Non
Votre accord vaut pour les offres commerciales du G	roupe Allianz en France et ses ہ	partenaires pour les se	rvices, les produits d'assurance,

Oui Non

bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou

Pour plus de détails, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz. Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Fait à		, le	ш				 	
Signature du licencié (nour les mineurs	son renré	sen [.]	tant	léo	al)			

COM17925 - V09/19 - Création Pralon Graphic

ANNEXE 1 : BULLETINS DE SOUSCRIPTION DES CLUBS - SAISON 2020



Nom :					
Correspondant :					(FE
E-mail (obligatoire):					vélo)
Adresse :					
Code postal :	Ville :				
N° Affiliation Fédération	(obligatoire):		_		
	Bulleti	n N° 3 : Assurance	e des locaux et du m	atériel	
Qualité de l'Assuré :	Propriétaire	Locataire ou occu	ıpant gratuit		
Préciser :	Occupant total	Occupant partiel			
Surface :	·	Adresse du local :			
Date d'effet souhaitée :			Ville :		
Assurance of	du contenu (à l'exclusio i	n des vélos)	Assurance of ou responsal (Souscription	pilité locative	
Option	Montant de garantie	Cotisation A	Cochez	Cotisation B	
1	5 000 €	60 €	Jusqu'à 50 m2	35 €	
2	7 500 €	75 €	Jusqu'à 100 m2	55€	
3	15 000 €	130 €	Jusqu'à 200 m2	75 €	
			To	tal cotisations A + B =	
(1) Seule la production d'un	ne attestation de renonciatio	n à recours du propriétaire	et de ses assureurs peut vous	s dispensez de la cotisation	correspondante.
Les garanties :					
- Incendie et risques as	sociés - Catastro	phes naturelles			
- Dégâts des eaux	- Domma	ges électriques			
- Vol par effraction	- Bris de	glaces			
- Actes de vandalisme					
Les garanties prennent	effet à compter de la ré	ception par l'assureur d	du bulletin de souscriptior	n, accompagné du règle	ement correspondant.

Les garanties cesseront de produire leurs effets le 31/12/2020. Elles seront automatiquement maintenues jusqu'au 01/03/2021 sous réserve

du renouvellement de l'affiliation du Club à la Fédération et du paiement de la cotisation correspondante.

Date: Signature:



À renvoyer au Cabinet GOMIS-GARRIGUES 17 boulevard de la Gare 31500 Toulouse avec votre règlement par chèque à l'ordre d'Allianz

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance ; mais également aux différents organismes et partenaires directement impliqués dans votre contrat. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des dispositions spécifiques pour assurer la protection complète de vos données. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre dossier. Au terme de celui, celles-ci sont conservées pendant le délai de prescription.



Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) pour toute information ou contestation (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire :

- par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr,
- par courrier à l'adresse Allianz Informatique et Libertés Case courrier S1805 1 cours Michelet CS 30051 -92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz	☐ Oui ☐ Non
Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et s	ses partenaires pour les services, les produits d'assurance,

bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détails, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz. Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Fait à		, le	L	1		_		 	
Signature du licencié (nour les mineurs	son renré	sen	ıta	nt l	മ്പാ	al)			